

Les actionnaires de Gemplus disent oui à Axalto

Le géant Gemalto prend forme. L'assemblée générale des actionnaires de Gemplus, organisée ce 28 février, a approuvé à une grand majorité le projet de fusion avec Axalto.

Entre 97,8 % et 99,9 % des actionnaires ont voté favorablement à ce rapprochement. Les actionnaires ont approuvé la distribution de réserves d'un montant de 0,26 euro par action, subordonnée à la réalisation de conditions préalables. La distribution représenterait un montant d'environ **164 millions d'euros**, sur la base actuelle des actions Gemplus. Le 31 janvier 2006, plus de 99,9 % des actionnaires d'Axalto avaient approuvé ce projet de rapprochement avec Gemplus lors d'une assemblée générale extraordinaire. *« C'est une nouvelle étape importante vers la création de Gemalto, un leader de la sécurité numérique. Le rapprochement des deux sociétés répond à une logique industrielle et sera créatrice de valeur pour les actionnaires, pour les clients et pour les employés. Après le soutien unanime de notre conseil d'administration, nous avons maintenant un soutien marqué de nos actionnaires. »*, a expliqué Alex Mandl, directeur général de Gemplus. Avec un **chiffre d'affaires combiné pro-forma de 1,8 milliard d'euros**, dont 61 % dans les télécoms, 23 % dans les services financiers et 8 % dans l'identité et la sécurité, le nouvel ensemble deviendra **un leader mondial dans le domaine de la sécurité numérique**. La nouvelle entité sera présente dans plus de 50 pays, et emploiera environ 11.000 collaborateurs. Gemalto sera une société de droit néerlandais, expliquent les groupes dans un communiqué commun. A l'issue de cette fusion, Gemalto considère que le groupe sera mieux positionné pour servir son portefeuille élargi de clients avec une présence locale étendue et une gamme de produits enrichie. En outre, la nouvelle entité bénéficiera d'une meilleure visibilité sur les marchés financiers. Les synergies annuelles du nouvel ensemble sont estimées à 85 millions d'euros. Elles devraient être pleinement réalisées la troisième année après la fusion.